

## Fiche de Données de Sécurité

## 1. Identification de la substance / préparation et de la Société

## 1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination VSM 21730

## 1.2 Utilisation de la substance / préparation

Dénomination supplémentaire VERNIS ACRYL PU SAT 30

## 1.3 Identification de la société

Raison Sociale Akzo Nobel Coatings S.p.a. - Divisione Wood  
Adresse Via Spangaro n° 1  
Localité et Etat 30030 PESEGGIA (VE)  
ITALY  
Tél. +39 041 5898111  
Fax +39 041 5898144

## 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à Centro Antiveleni - Azienda Ospedaliera S. Maria degli Angeli - via Montetrale n. 24 - Pordenone - tel. +39 0434 399698

## 2. Composition / Informations sur les composants

Contient:			
Dénomination	Concentration (C)	Classification	
Cas No 77-58-7 CE No 201-039-8	0 <= C < 0,25	Xn R48/22 Xi R36/38 N R50/53	
Cas No 9002-88-4 CE No 200-815-3	1 <= C < 2,5		
XYLENE Cas No 1330-20-7 CE No 215-535-7 Index No 601-022-00-9	20 <= C < 25	R10 Xn R20/21 Xi R38 Note C R10	
ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE Cas No 108-65-6 CE No 203-603-9 Index No 607-195-00-7	1 <= C < 2,5	Xi R36	
TOLUENE Cas No 108-88-3 CE No 203-625-9 Index No 601-021-00-3	2,5 <= C < 5	R67 F R11 Xn R48/20 Xn R63 Repr. Cat. 3 Xn R65 Xi R38 Note 6 F R11 Xn R20	
ETHYLBENZENE Cas No 100-41-4 CE No 202-849-4 Index No 601-023-00-4	2,5 <= C < 5	F R11 Xn R20	
BUTANONE Cas No 78-93-3 CE No 201-159-0 Index No 606-002-00-3	1 <= C < 2,5	R66 R67 R11 F R11 Xi R36 Note 6	
ACETATE D'ETHYLE Cas No 141-78-6 CE No 205-500-4 Index No 607-022-00-5	5 <= C < 10	R66 R67 F R11 Xi R36 Note 6	
ACETATE DE N-BUTYLE Cas No 123-86-4 CE No 204-658-1 Index No 607-025-00-1	25 <= C < 50	R10R66R67Note 6	

Le texte complet des phrases -R- est spécifié dans la section 16

## 3. Identification des dangers.

3.1 Classification de la substance ou de la préparation.  
Cette préparation est classée comme dangereuse selon les dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes. Cette préparation nécessite donc d'une fiche de données de sécurité conformément aux dispositions de la directive 91/155/CE et modifications suivantes.  
Toutes informations additionnelles concernant les risques pour la santé et/ou l'environnement sont contenues dans les sections 11 et 12 de cette fiche.

Symboles de danger: F-Xn  
Phrases R: 11-20/21-38-66

## 3.2 Identification des dangers.

Ce produit peut s'inflammer après un contact bref avec une source d'ignition et il peut continuer à brûler après avoir été éloigné de cette source.  
NOCIF PAR INHALATION ET PAR CONTACT AVEC LA PEAU.  
IRRITANT POUR LA PEAU.  
L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.  
Ce produit contient une ou plusieurs substances sensibilisatrices, donc il peut provoquer une réaction allergique.

## 4. Premiers secours

YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.  
PEAU: Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.

INGESTION: appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Les récipients fermés, exposés à la chaleur d'un incendie, peuvent générer des surpressions et exploser. Pour des informations relatives aux risques pour l'environnement et la santé et la protection des voies respiratoires, la ventilation, et aux moyens individuels de protection, se reporter aux autres paragraphes de cette fiche.

Moyens d'extinction: CO<sub>2</sub>, mousse, poudre chimique pour liquides inflammables. L'eau n'est pas efficace pour éteindre l'incendie; toutefois il faudrait l'utiliser pour refroidir les récipients exposés aux flammes et prévenir les explosions.

Pour les pertes et les déversements qui ne se sont pas incendiés, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les personnes chargées de bloquer la perte.

Equipements: porter un équipement complet de casque avec visière et protection du cou, respirateur automatique à pression ou sur demande, veste et pantalons ignifuges, avec bandes de renfort autour des bras, des jambes et de la taille.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Éliminer toutes les sources d'allumage. Recouvrir avec un matériau absorbant inerte. Ramasser le matériau versé en utilisant des appareils anti-étincellement. Utiliser de l'eau seulement pour enlever les résidus, de façon à éviter le danger que le produit se déverse dans les égouts.

Ne pas faire sécher le produit. Avant le lavage, laisser tremper dans l'eau les vêtements contaminés. Pour le choix des mesures de sécurité et des moyens de protection, consulter les autres sections de la fiche.

Dispersion dans l'eau: éliminer le liquide de la surface en utilisant une pompe antidéflagrante ou à main ou bien du matériau absorbant approprié. Il est possible d'envoyer par le fond le produit et/ou de le disperser en pleine mer avec des substances indiquées, si cela est autorisé par la loi.

## 7. Manipulation et stockage

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver les récipients fermés et dans un endroit bien aéré. Les vapeurs peuvent s'incendier avec des explosions, par conséquent il faut en éviter l'accumulation en laissant les fenêtres et les portes ouvertes et en assurant une ventilation croisée.

Sans une ventilation appropriée, les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et s'incendier même à distance, en cas d'amorçage, avec un danger de retour de flamme.

Conserver loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes libres, ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ou de briquet. Mettre à la terre les récipients durant les opérations de transvasement et porter des chaussures antistatiques.

La forte agitation et l'écoulement vigoureux du liquide dans les tubes et les appareillages peuvent provoquer la formation et l'accumulation de charges électrostatiques dues à la faible conductibilité du produit.

Pour éviter le risque d'incendie et d'explosion, ne jamais utiliser d'air comprimé lors du déplacement du produit.

Ouvrir les récipients avec précaution, parce qu'ils peuvent être sous pression.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

DIBUTYLTIN DILAURATE - TLV TWA	0,1	mg/m3	ACGIH	COME SN
POLYETHYLENE WAX - TLV TWA	10	mg/m3	ACGIH	
XYLENE - TLV TWA	434	mg/m3	ACGIH	
- TLV STEL	651	mg/m3	ACGIH	
- OEL	221	mg/m3	EU (8h)	peau
ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE - OEL	275	mg/m3	EU (8h)	peau
TOLUENE - TLV TWA	188	mg/m3	ACGIH	
ETHYLBENZENE - TLV TWA	434	mg/m3	ACGIH	
- TLV STEL	543	mg/m3	ACGIH	
- OEL	442	mg/m3	EU (8h)	peau
BUTANONE - TLV TWA	590	mg/m3	ACGIH	
- TLV STEL	885	mg/m3	ACGIH	
- OEL	600	mg/m3	EU (8h)	
ACETATE D'ETHYLE - TLV TWA	1440	mg/m3	ACGIH	
ACETATE DE N-BUTYLE - TLV TWA	713	mg/m3	ACGIH	
- TLV STEL	950	mg/m3	ACGIH	

Pour contenir l'exposition, utiliser les moyens individuels de protection appropriés au travail spécifique, comme, par exemple, masque apte à la nature du produit, lunettes, gants et tenue de travail. Ne pas manger ni boire et ni fumer pendant l'emploi; bien se laver les mains avec de l'eau et du savon avant les repas et à la fin du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur	BLANCHÂTRE-JAUNÂTRE (TRANSP.)
Etat Physique	Liquide
Solubilité	N'EST PAS SOLUBLE DANS L'EAU - SOLUBLE DANS DU SOLVENT
Viscosité	035 a 20° C din 004
Vitesse d'évaporation	P.D.
Propriétés comburantes	P.D.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	P.D.
Densité de la vapeur	P.D.
pH	P.D.
Point d'ébullition	>36°C
Point d'inflammabilité	-4°C
Propriétés explosives	P.D.
Pression de la vapeur	P.D.
Poids spécifique	0,94Kg/l
Résidu sec:	28,14 %
Composés organiques volatils (COV) de solvants	71,83 % - 675,24g/litre de préparation
Carbone organique volatil de solvants	52,74 % - 495,79g/litre de préparation
Autres substances non COV (eau et/ou autres substances)	0,03 %

Les monomères réactifs volatils éventuellement présents (Directive 1999/13/CE) ont une tension de vapeur à 20°C > 0,01 kPa et, après la réaction de durcissement, finissent par faire partie du résidu sec du vernis.

Une partie de ces monomères réactifs volatils s'évapore durant l'application et la dessiccation du vernis; la quantité de monomères qui s'évapore dépend des conditions d'application et de dessiccation et ne peut pas être définie a priori mais doit être mesurée en condition d'utilisation.

## 10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Par effet de la chaleur ou en cas d'incendie des oxydes de carbone et des vapeurs peuvent se libérer: ceux-ci peuvent être nocifs pour la santé. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Le xylène présent est stable mais il peut donner lieu à des réactions violentes s'il est mis en contact avec des oxydants forts tels que l'acide nitrique, l'acide sulfurique, les perchlorates. Il est biodégradable dans l'eau et se décompose à la lumière (photodégradable).

1-méthoxy-2-propylacétate: c'est un produit stable, mais au contact de l'air il peut donner lieu à une lente production de peroxydes qui explosent à cause de l'augmentation de la température. Il peut réagir avec violence avec des oxydants, avec des acides forts et avec les métaux alcalins. Pour son stockage, éviter le cuivre, l'aluminium et leurs alliages. Conserver dans une atmosphère inerte et à l'abri de l'humidité étant donné qu'il hydrolyse facilement.

Le toluène est biodégradable dans l'eau et il se dégrade à la lumière solaire. Il réagit avec l'acide sulfurique et dégage de la chaleur.

Ethylbenzène: il réagit violemment avec des oxydants forts et attaque de différents types de matières plastiques. Il est rapidement biodégradable dans l'eau.

La méthyléthylcétone réagit avec les métaux légers, comme l'aluminium, et avec les oxydants forts; elle attaque de différents types de matières plastiques.

L'acétate d'éthyle peut se décomposer à la chaleur avec l'eau et réagir avec les oxydants forts. Voir la fiche INRS N18, Ed.1991.

L'acétate de n-butyle se décompose facilement avec l'eau, surtout à la chaleur.

### 11. Informations toxicologiques

Effets aigus: ce produit est nuisible s'il est inhalé ou absorbé par la peau et peut causer irritation aux muqueuses, aux voies respiratoires supérieures et aux yeux. Les symptômes d'exposition comprennent: brûlure et irritation des yeux, de la bouche, du nez et de la gorge, toux, difficultés de respiration, vertiges, céphalée, nausée, vomissement. Dans les cas les plus graves, l'inhalation du produit peut provoquer inflammation et oedème du larynx et des bronches, pneumonie chimique et oedème pulmonaire. Ce produit peut provoquer irritation de la zone de contact qui en général s'accompagne d'une augmentation de la température de la peau, enflure, démangeaison. L'ingestion d'une moindre quantité de produit peut provoquer des troubles à la santé (douleurs à l'abdomen, nausée, vomissement, diarrhée)

Par exposition répétée ce produit peut avoir un effet dégraissant sur la peau, qui se manifeste par sécheresse et gerçure.

Xylènes: action toxique sur le système nerveux central (encéphalopathies). Action irritante sur la peau, les conjonctives, la cornée et l'appareil respiratoire.

N-butyle acétate: les vapeurs sont particulièrement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires et à concentration forte ce sont également des narcotiques. Le contact fréquent avec la peau peut donner lieu à des dermatites (INRS, n 31, 1987).

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLETHYLE: oral LD50 (mg/kg) > 5000 (RAT) ; dermal LD50 (mg/kg) > 5000 (RAT)

BUTANONE: oral LD50 (mg/kg) 2737 (RAT) ; dermal LD50 (mg/kg) 6480 (RABBIT) ; inhalation LC50 (rat) 23,5 mg/l/8h

### 12. Informations écologiques

Il n'y a pas de données spécifiques sur cette préparation. Utilisez-la selon les bonnes pratiques de travail et évitez de disperser le produit dans l'environnement. Evitez absolument de disperser le produit dans le terrain, les égouts ou les cours d'eau.

Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alertez immédiatement les autorités. Adoptez toutes les mesures pour réduire au minimum les effets sur la nappe d'eau.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Examiner la possibilité de brûler le produit dans un four d'incinération ad hoc.

En cas de produit acide ou basique, il faut toujours procéder à la neutralisation avant toute autre forme de traitement, y compris le traitement biologique s'il est réalisable.

S'il s'agit de déchets solides il est possible de les détruire en décharge. Ne jamais déverser dans les égouts ou dans des eaux de surface ou souterraines.

### 14. Informations relatives au transport

Le transport doit être effectué par des véhicules autorisés au transport des marchandises dangereuses selon les prescriptions de l'édition courante de l'Accord A.D.R. et les dispositions nationales applicables. Le transport doit être effectué dans les emballages originaux et en tout cas dans des emballages inattaquables au contenu et non susceptibles de générer avec le contenu des réactions dangereuses.

Le personnel qui s'occupe du chargement et déchargement des marchandises dangereuses doit avoir reçu une formation appropriée sur les risques que la matière en question présente et sur les procédures éventuelles à adopter en cas d'urgence.

#### Transport routier et par chemin de fer:

ADR:	3
UN:	1263
Patching Group:	II
Etiquette:	3
Nr. Kemler:	33
Proper Shipping Name:	Pittura o materie simili alle pitture
Special Provision:	640D

#### Transport par mer (maritime)

Classe IMO:	3
UN:	1263
Patching Group:	II
Label:	3
EMS:	F-E, S-E
Proper Shipping Name:	Paint or paint related material

#### Transport par avion:

IATA:	3
UN:	1263
Patching Group:	II
Label:	3
Cargo:	
Mode d'emballage:	307
Quantité maximale:	60 L
Pass.:	
Mode d'emballage:	305
Quantité maximale:	5 L
Instructions particulières:	A72

### 15. Informations réglementaires



NOCIF



FACILEMENT INFLAMMABLE

R11	FACILEMENT INFLAMMABLE.
R20/21	NOCIF PAR INHALATION ET PAR CONTACT AVEC LA PEAU.
R38	IRRITANT POUR LA PEAU.
R66	L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.
S 9	CONSERVER LE RÉCIPIENT DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ.
S13	CONSERVER À L'ÉCART DES ALIMENTS ET BOISSONS, Y COMPRIS CEUX POUR ANIMAUX.
S23	NE PAS RESPIRER LES VAPEURS/AÉROSOLS.

S36/37 PORTER UN VÊTEMENT DE PROTECTION ET DES GANTS APPROPRIÉS.  
S51 UTILISER SEULEMENT DANS DES ZONES BIEN VENTILÉES.

Contient:  
XYLENE

Contient:  
METHACRYLATE DE METHYLE  
Ce produit peut provoquer une réaction allergique.

Etiquetage de danger conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes.

Les travailleurs exposés à cet agent chimique dangereux pour la santé doivent être soumis à surveillance sanitaire selon les dispositions de la directive 98/24/CE.

### 16. Autres informations

Texte des phrases R citées dans la section 2 de la fiche.

R10	INFLAMMABLE.
R11	FACILEMENT INFLAMMABLE.
R20	NOCIF PAR INHALATION.
R20/21	NOCIF PAR INHALATION ET PAR CONTACT AVEC LA PEAU.
R36	IRRITANT POUR LES YEUX.
R36/38	IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
R38	IRRITANT POUR LA PEAU.
R48/20	NOCIF: RISQUE D'EFFETS GRAVES POUR LA SANTÉ EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE PAR INHALATION.
R48/22	NOCIF: RISQUE D'EFFETS GRAVES POUR LA SANTÉ EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE PAR INGESTION.
R50/53	TRÈS TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES, PEUT ENTRAÎNER DES EFFETS NÉFASTES À LONG TERME POUR L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE.
R63	RISQUE POSSIBLE PENDANT LA GROSSESSE D'EFFETS NÉFASTES POUR L'ENFANT.
R65	NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION.
R66	L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.
R67	L'INHALATION DE VAPEURS PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE ET VERTIGES.

#### BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

- Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
- Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
- Directive 91/155/CEE et modifications suivantes.
- The Merck Index. Ed. 10
- Handling Chemical Safety
- Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- INRS - Fiche Toxicologique
- Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
- N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

#### Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit. Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

#### Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 02 / 07 / 08 / 09 / 11 / 12 / 15 / 16